



**Renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse
et actualisation de la Stratégie action jeunesse (SAJ) pour les 15 prochaines années**

AVIS DE THÉÂTRES UNIS ENFANCE JEUNESSE (TUEJ)

**L'importance de la culture et des arts
dans une politique québécoise de la jeunesse**

Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ) félicite le Gouvernement du Québec pour cette initiative de renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse. Il est plus que nécessaire de mesurer les actions menées antérieurement dans le cadre de cette politique et leur portée et de définir les objectifs et la nature des interventions futures pour soutenir le développement de la jeunesse québécoise. TUEJ se sent tout particulièrement interpellé puisque ses membres travaillent en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Notre société vit des transformations importantes et à un rythme exponentiel. Ces changements bousculent nos valeurs et questionnent nos façons d'être, de vivre, d'agir tant au plan individuel que collectif. La jeunesse est au cœur de ce tourbillon; elle en subit les conséquences et elle participe à son évolution. Dans un contexte de mondialisation, de nivellement des identités nationales, de développement accéléré des sciences, des technologies et des moyens de communication, de l'individualisme et de l'emprise outrancière de la consommation, du cynisme ambiant quant à nos institutions politiques, dans un monde où la liberté de choix est sous influence et les droits de la personne constamment sous attaque, il est urgent de mieux outiller la jeunesse pour qu'elle puisse faire face à un environnement en rapide mutation.

Dans un tel contexte, TUEJ est certain que la culture et les arts peuvent et doivent jouer un rôle déterminant dans le développement des enfants et des jeunes.

Après une courte présentation de notre organisme, nous signifierons notre étonnement face au peu de place qu'occupent la culture et les arts dans le document préparatoire à la consultation sur le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse. Nous présenterons ensuite notre avis concernant les quatre axes d'intervention et le rôle que devront y jouer les arts et la culture.

Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ), une organisation vouée au développement du théâtre jeune public.¹

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-nous de présenter notre organisme.

TUEJ a pour mission de représenter ses membres et de défendre leurs intérêts, de négocier et de gérer les ententes collectives avec les associations d'artistes en vertu de la Loi sur le Statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma, et de favoriser le développement des compagnies de théâtre jeune public professionnelles.

Tuej suscite la concertation au sein de ses membres, les informe, intervient en leur nom auprès de diverses instances, documente la pratique, produit des outils de sensibilisation et accompagne les nouvelles compagnies vers la professionnalisation.

Au Québec, le théâtre destiné à l'enfance et à la jeunesse s'est construit et développé de manière remarquable. En effet, des auteurs dramatiques, des metteurs en scène, des interprètes et des concepteurs scéniques de grande valeur ont choisi de fonder des compagnies théâtrales pour consacrer le meilleur de leur talent et de leurs énergies créatrices à inventer, de toutes pièces, un théâtre s'adressant spécifiquement au cœur et à l'intelligence de la toute petite enfance, de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence. C'est ainsi qu'aujourd'hui, de nombreuses compagnies professionnelles québécoises de toutes générations et aux esthétiques les plus diverses présentent ici et à l'étranger des œuvres théâtrales de très grande qualité à des publics formés de jeunes de tous les âges et de toutes les origines. TUEJ représente actuellement plus d'une cinquantaine de compagnies membres actifs, membres stagiaires, associés et permissionnaires et membres TUEJ/ACT.

Les compagnies professionnelles québécoises de théâtre pour les jeunes publics sont essentiellement des compagnies de création et de tournée. Loin d'être marginale, la pratique professionnelle en théâtre pour les jeunes publics occupe une place significative dans le paysage théâtral québécois. Les compagnies membres de Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ) représente près du quart de l'activité théâtrale québécoise. Mentionnons que les matinées scolaires constituent une part très importante de la diffusion jeune public. L'intégration dans le cursus scolaire du principe de la fréquentation assidue des œuvres théâtrales professionnelles dans les lieux de diffusion professionnels est l'un des objectifs que nous poursuivons dans le cadre des travaux auxquels nous participons au sein du Comité Théâtre jeune public du Conseil québécois du théâtre.

¹ Visitez notre site Internet à www.tuej.org

Afin de favoriser l'épanouissement des compagnies de la relève, la pratique en théâtre pour les jeunes publics privilégie le maillage entre les compagnies établies et les compagnies de la relève : conseils sur la gestion et les demandes de subventions aux conseils des arts, l'accueil en résidence et le prêt de locaux, le parrainage artistique et le soutien à la diffusion. En plus de répondre aux nombreuses questions des producteurs sur l'application et la gestion quotidienne des ententes collectives, TUEJ continue, grâce à ses comités, de raffiner ses outils de recherche et d'analyse afin d'acquérir une connaissance fine du théâtre jeune public et des besoins de ses membres. Ces connaissances permettent à TUEJ de représenter adéquatement les compagnies et de défendre leurs intérêts auprès des différentes instances.

TUEJ forme des comités chargés d'étudier les politiques culturelles et les programmes des divers paliers gouvernementaux ainsi que l'application et les effets de ces politiques et de ces programmes sur les activités des compagnies de théâtre jeune public. En 2011, TUEJ a publié *Les compagnies québécoises de théâtre jeune public professionnelles : un portrait*² à la suite d'une enquête exhaustive réalisée auprès des compagnies de théâtre jeune public. TUEJ a également participé à la rédaction du plaidoyer ***Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics***³. TUEJ travaille étroitement avec les associations d'artistes en arts de la scène, avec le Conseil québécois du théâtre (CQT) et ses organisations membres, avec l'Association des diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST) de même qu'avec le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) et ses réseaux régionaux membres. TUEJ siège également au sein du Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS)⁴, un regroupement multidisciplinaire d'organismes soucieux de la fréquentation par le public des arts de la scène, et TUEJ est membre entre autres de Compétence culture et de Culture Montréal.

Le peu de place fait à la culture et aux arts dans les axes d'intervention

Il est décevant de constater à quel point la culture et les arts occupent bien peu de place dans *Ensemble pour les générations futures*⁵, le document préparatoire à la consultation sur le renouvellement de la Politique québécoise sur la jeunesse. Hormis quelques mentions discrètes à l'*Axe d'intervention IV / Une citoyenneté active et plurielle*, la culture et les arts sont étonnamment absents dans les réflexions et les questions soulevées dans ce document.

² *Les compagnies québécoises de théâtre jeune public professionnelles : un portrait*. Rédigé par André Garon pour TUEJ en 2011

³ *Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics*. Document produit par l'Association des diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST), le Conseil québécois du théâtre (CQT), RIDEAU, le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis et Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ). Février 2013

⁴ Le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène réunit les organismes suivants : RIDEAU, Coup de coeur francophone, l'ADISQ, le Conseil québécois de la musique, le Regroupement québécois de la danse, Danse sur les routes du Québec, Les Voyagements, le Conseil québécois du théâtre, En piste, le regroupement national des arts du cirque, l'Association des diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST), l'Association des professionnels de l'industrie de l'humour.

⁵ *Ensemble pour les générations futures, Politique québécoise de la jeunesse*. Document de consultation produit par le Secrétariat à la jeunesse. 2015

Pourtant, la culture et les arts irriguent notre société, constituent les fondements de notre identité et participent à la définition de notre personnalité. Elles sont le creuset au sein duquel l'enfance et la jeunesse se déploient, trouvent et créent leurs repères. Les enfants héritent de ce que nous leur transmettons et les jeunes contribuent à faire évoluer notre identité collective. Nous croyons dès lors que la culture et les arts doivent être au cœur de la consultation et traverser l'ensemble des axes d'intervention proposés dans le cadre de cette consultation. Au fil de l'avis que nous vous soumettons, nous ferons en sorte de mettre en lumière le lien que nous faisons entre les arts et la culture et chacun des axes.

Axe d'intervention I

De saines habitudes de vie

Il est étonnant que la culture et les arts ne soient pas mentionnés dans les saines habitudes de vies. Nous sommes d'avis que la pratique artistique, amateur ou professionnelle, de même que la fréquentation des œuvres artistiques professionnelles devraient y figurer au même titre que les habitudes alimentaires, la pratique d'activités physiques et la santé mentale. Nous croyons également que les sorties culturelles et la pratique des arts participent à l'atteinte de relations interpersonnelles harmonieuses. Nous revendiquons que la culture et les arts soient considérés également comme un « capital personnel et social » et comme contributeurs au bien être individuel et collectif.

Nous sommes d'accord avec cet extrait du document de consultation qui affirme que...*la jeunesse est une période de construction de l'identité et d'affirmation de l'autonomie. Les jeunes cherchent à marquer leur indépendance devant leurs pairs et les adultes plus âgés. C'est une période où chaque personne vit des expériences nouvelles...* La fréquentation et la pratique des arts figurent parmi les outils mis à disposition et utilisés par les enfants et les jeunes pour construire et exprimer leur identité. Nous savons à quel point la jeunesse est attachée aux créations artistiques qu'elle fréquente et aux activités artistiques qu'elle pratique dans les domaines de la musique, du théâtre et de la danse, de la mode, des arts visuels et numériques et par le biais des moyens de communications que sont entre autres les Facebook, Twitter et YouTube de ce monde.

L'étude réalisée par l'INRS et publiée par Culture Montréal intitulée *La participation culturelle des jeunes à Montréal*⁶ est à cet effet très éloquente. Les jeunes ont un accès quasi illimité à de nombreuses informations et savoirs de toutes provenances et bénéficient d'une offre diversifiée en sorties culturelles et en activités de formation et de pratique artistiques, du moins certainement dans les grands centres. Les artistes qui se dévouent à leur art contribuent à donner sens au monde qui nous entoure et ils servent souvent de modèles aux jeunes. Et il n'est plus à prouver que l'expression artistique a joué un rôle significatif dans les situations de comportements à risque. Elle a permis dans bien des cas à briser l'isolement et donner sens à une vie qualifiée par certains jeunes de « no future ».

⁶ *La participation culturelle des jeunes à Montréal Des jeunes culturellement actifs.* Recherche réalisée par l'INRS pour Culture Montréal. Septembre 2012

Nous sommes d'avis que la culture et les arts doivent faire partie du coffre d'outils des jeunes pour l'atteinte et le maintien d'une saine qualité de vie. Les artistes et animateurs professionnels, les organismes artistiques et les enseignants en arts possèdent une expertise précieuse en ce domaine et ils en font bénéficier le milieu scolaire avec qui ils réalisent régulièrement des partenariats. Ils doivent être pris en considération dans le processus de consultation en cours et lors de la mise en œuvre du plan d'action qui en résultera.

Axe d'intervention II

Un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaires

L'enseignement des arts est offert à toutes les étapes de la formation au niveau préscolaire, primaire, secondaire, universitaire et professionnelle au Québec. Il est reconnu que l'expression par les arts et la pratique d'activités artistiques en milieu scolaire et parascolaires jouent un rôle déterminant dans la formation des individus, dans l'affirmation de leur identité et qu'elles peuvent contribuer à la persévérance et à la réussite scolaires.

Nous partageons l'avis exprimé dans le document de consultation à l'effet que *la pratique d'activités parascolaires a des effets positifs sur le climat de l'école, sur le sentiment d'appartenance envers elle et sur l'estime de soi et la motivation des élèves. Ces activités peuvent aussi permettre de développer des habiletés et des aptitudes qui ne sont pas visées directement par le cursus scolaire. Dans le cas des arts à l'école et lors des sorties culturelles, nous sommes oui dans le domaine du « savoir » mais surtout dans celui de « l'être ».*

Les arts jouent à l'école un rôle équivalent à celui de la philosophie et de l'enseignement des valeurs citoyennes et morales et ils contribuent à tisser des liens sociaux rejoignant ainsi certaines affirmations du document de réflexion : *plus qu'un lieu de développement de compétences et de transmission de connaissances, l'école est aussi un lieu de socialisation, de transmission de valeurs et de modes de vie... C'est aussi un milieu propice à l'expérimentation : à travers leur cheminement scolaire, les jeunes apprennent à mieux se connaître, à explorer leur potentiel et à acquérir leur goût d'apprendre, tout au long de la vie. L'école leur permet de développer un ensemble d'habiletés et d'attitudes pour mieux comprendre le monde qui les entoure et les préparer à y jouer activement leurs rôles de citoyen et de travailleur.*

Force est de constater toutefois que l'enseignement des arts en milieu scolaire, leur pratique en activités parascolaires et les sorties culturelles sont souvent questionnés, mis en péril et fragilisés quand ils ne sont tout simplement pas supprimés. Nous déplorons également qu'elles soient aussi mises à mal dans le contexte de moyens de pression en milieu scolaire ou de mesures d'austérité. Nous revendiquons qu'elles soient développées et maintenues sur l'ensemble du territoire.

Une Politique québécoise de la jeunesse doit réaffirmer le rôle et l'importance de l'enseignement des arts auprès des enfants et des jeunes et de celle des sorties culturelles et en favoriser l'accès à tous les individus de notre société et sur l'ensemble du territoire. Nous rejoignons dans ce sens le constat émis dans le document de consultation : *certains facteurs peuvent nuire à la participation aux activités parascolaires. Dans les milieux défavorisés, le coût élevé peut y limiter l'accès. Pour d'autres jeunes, qui doivent souvent concilier études, famille, vie personnelle et emploi à temps partiel, c'est une question de gestion de temps et de priorités : la participation à une activité parascolaire qui n'amène pas de reconnaissance peut alors être vue comme superflue.*

Axe d'intervention III

Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

Plusieurs institutions dispensent des formations artistiques professionnelles. La pratique des arts figure ainsi dans les orientations que peuvent prendre les jeunes au moment de choisir une carrière. Choisir le métier d'artiste ou de travailleur culturel est une option stimulante mais elle comporte, comme n'importe quel métier, sa part de risques. On trouve de nombreuses opportunités dans le domaine des arts mais également un niveau important de précarité d'emploi. Il existe bel et bien une relève dans ce domaine et plusieurs jeunes artistes sortent à chaque année des écoles professionnelles de formation artistique.

L'organisme Compétence Culture a bien documenté les enjeux de la formation professionnelle et de la formation continue dans le domaine des arts de même la précarité d'emploi et les difficultés liées aux emplois cumulés. Nous partageons à ce sujet l'avis qu'a déposé Compétence Culture dans le cadre de cette consultation qui fait écho au point de vue émis dans le document préparatoire et à la situation vécue par plusieurs artistes : *les conditions de travail associées aux emplois atypiques, soit le travail à temps partiel, le travail temporaire et le travail autonome, forment un autre sujet de préoccupations du Secrétariat à la jeunesse. Les jeunes sont surreprésentés dans les deux premières catégories... Ces emplois sont souvent plus précaires et offrent, la plupart du temps, un degré de protection sociale inférieur aux emplois réguliers à temps plein. Si une part de cette différence est normale et peut être due aux nécessités de la conciliation du travail avec les autres sphères de la vie ou à une expérience de travail moindre, il convient de suivre cette situation pour s'assurer que les jeunes ne sont pas marginalisés par rapport aux possibilités d'intégrer le marché du travail traditionnel, ni cantonnés à long terme dans ces conditions.*

Les jeunes artistes et les jeunes entreprises artistiques éprouvent de la difficulté à se tailler une place dans le marché. L'offre y est de plus en plus abondante et diversifiée et la demande ne connaît pas la même évolution. Les ressources financières disponibles, qu'elles viennent du public ou du privé, ne suivent pas la forte croissance de la création artistique. Il devient alors impératif pour les jeunes d'inventer de nouveaux modèles de gestion, de mise en commun de ressources et de mutualisation des services.

Plusieurs organismes et artistes plus établis en théâtre partagent déjà leurs ressources avec les plus jeunes et les accompagnent dans le début de leur carrière et de la création de leur compagnie. Des expériences de mutualisation sont en cours. La relève au sein des organismes artistiques est également un enjeu; plusieurs de nos membres s'en préoccupent et ils ont mis en place des processus de succession. L'état québécois doit encourager et soutenir financièrement de telles initiatives sur l'ensemble du territoire québécois. Nous appuyons l'avis émis dans le document de consultation affirmant : *il est nécessaire de continuer de soutenir les jeunes voulant fonder leur entreprise ou prendre la relève d'une entreprise existante, en cohérence avec les différentes initiatives existantes.*

Mentionnons brièvement que la pratique professionnelle en région dans le domaine des arts est également un enjeu. Il est souvent difficile pour les artistes de poursuivre leur carrière dans leur région. TUEJ défend depuis plusieurs années la création, le maintien et le soutien de pôles artistiques forts dans chacune des régions, ceci faisant écho au document de consultation : *parce que l'entrepreneuriat permet la création et le maintien d'emplois dans toutes les régions du Québec et qu'il stimule l'innovation et l'amélioration de la qualité de vie des gens, favoriser l'entrepreneuriat par les jeunes demeure un objectif crucial. Il est cependant possible d'aller plus loin et d'envisager que les Québécoises et Québécois de toutes les régions et de toutes les origines voient le Québec comme un terrain fertile pour s'établir, décrocher un emploi valorisant ou fonder une entreprise et contribuer à la vitalité de leurs communautés d'adoption. La mobilité nourrit non seulement les aptitudes de ceux et celles qui la vivent, mais aussi la capacité d'accueil et d'ouverture de toutes les communautés qu'elle touche.*

Axe d'intervention IV

Une citoyenneté active et plurielle

Les membres de TUEJ endossent tout à fait l'importance de l'engagement citoyen. Ils l'appliquent concrètement dans leur prise de parole sur scène, dans la communication de leur vision du monde par le biais de leurs œuvres, par le dialogue que la présentation sur scène leur permet. À leur façon, les membres de TUEJ souhaitent contribuer à l'enrichissement des valeurs de notre société et offrir à leurs concitoyens une lecture de ce que nous sommes. Ils croient profondément que le théâtre est un acte d'engagement citoyen.

TUEJ est tout à fait d'accord avec le postulat émis dans le document de consultation : *la participation aux activités culturelles contribue à réduire l'isolement et à établir des réseaux de solidarité, aide à résoudre des conflits, favorise la tolérance, facilite la compréhension interculturelle, crée des contacts entre les générations et aide à la réhabilitation et à la réintégration sociales de personnes ou de groupes marginalisés. C'est également le discours que nous tenons et la bataille que nous menons pour assurer à tous l'accessibilité aux spectacles professionnels en théâtre pour l'enfance et la jeunesse que ce soit au sein du GTFAS, au Comité Théâtre jeune public du CQT, à la Table de concertation culture éducation et par notre publication *Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics.**

Quant à l'accès des jeunes de moins de 35 ans aux lieux décisionnels, au dialogue et à l'entraide entre les générations, notre association et nos membres ont à cet égard une pratique exemplaire parce qu'ils y croient.

Au plan associatif, des jeunes de moins de 35 ans siègent à notre conseil d'administration et ils sont présents et impliqués activement dans les travaux des comités. L'association s'est investie dans les travaux liés à la succession des organismes artistiques et dans ceux concernant les nouveaux modèles de gestion, entre autres au Conseil québécois du théâtre.

Par ailleurs, plusieurs compagnies membres de TUEJ intègrent ou accompagnent de jeunes artistes dans leurs créations et au sein de leurs structures administratives. Elles partagent les savoirs et les savoir-faire avec les jeunes artistes et les jeunes compagnies. Le dialogue entre générations n'est pas qu'un principe chez nos membres; il est une réalité même si cela peut s'avérer parfois couteux pour les compagnies considérant qu'elles ne reçoivent pas à cet effet d'aide spécifique.

TUEJ a signifié aux partenaires publics qui soutiennent nos membres l'importance d'appuyer financièrement les opportunités et les services qu'offrent les compagnies établies aux jeunes et les efforts de mutualisation. Ce serait une bonne façon d'encourager un dialogue ouvert et productif entre les générations comme le mentionne le document de consultation.

Conclusion

TUEJ souhaite que la culture et les arts trouvent la place qu'ils méritent de plein droit dans le processus de réflexion amorcé pour le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse. Notre organisme demande que les associations et les regroupements nationaux du domaine artistique soient appelés à soumettre leur avis sur la politique et le plan d'action qui en résulteront.

Par la nature de nos actions et de la pratique de nos membres, nous sommes liés aux politiques et aux actions de plusieurs ministères. Mentionnons en premier lieu le ministère de la Culture et des Communications qui soutient entre autres le Conseil des arts et des lettres du Québec et la SODEC. Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est également un partenaire important pour nous considérant la part importante des actions menées par nos membres en lien avec le milieu scolaire. Et il y a un ensemble de ministères qui ont un impact sur le développement des jeunes de même que sur la pratique de nos membres : le ministère de la Famille, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour ne nommer que ceux-là.

Tous doivent avoir pour souci le développement des jeunes et tout particulièrement, celui de leur assurer, sur tout le territoire, un accès aux arts et à la culture et à une fréquentation assidue du théâtre. La Politique québécoise de la jeunesse devra favoriser un fonctionnement harmonieux et une collaboration fructueuse avec les ministères, organismes et institutions qui offrent des services aux jeunes.

TUEJ sera au rendez-vous!

Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ)
911, rue Jean-Talon Est, bureau 217
Montréal (Québec) H2R 1V5
Téléphone : 514 380-2337
Adresse courriel : info @tuej.org
Site Internet : www.tuej.org
Contact : Pierre Tremblay, directeur général